

**DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL
DE SAINT-ALBAN-SUR-LIMAGNOLE
SEANCE VENDREDI 11 AVRIL 2025**

CC
EN EXERCICE : 15
PRÉSENTS : 12
Procurations : 2
Absente : 1

L'an deux mille vingt-cinq et le onze avril à vingt heures trente, le Conseil Municipal s'est réuni au nombre prescrit par la loi dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Samuel SOULIER, Maire de SAINT-ALBAN-SUR-LIMAGNOLE.

Présents : BALMADIER André, BRUNET Jean-Marie, CHAMPREDON Éric, CONSTANT Sandrine, DOLADILLE Damien, GOEURY Béatrice, PAGES Anne, PARENT Philippe, RODIER Sylvain, SOULIER Anne, SOULIER Samuel, TREBUCHON Géraldine.

Présents par procuration : BECHETOILLE Xavier à BRUNET Jean-Marie, PANTEL BEILLA Emilie à CONSTANT Sandrine.

Absente : Madame DOMEIZEL Emilie

Secrétaire de séance : Madame CONSTANT Sandrine

**5 – OBJET : DEMANDE DE SUBVENTION AU TITRE DU FONDS VERT 2025 -
SECURISATION ET AMELIORATION DE LA BRIGADE DE GENDARMERIE
TRANCHE 1 PHASE 2 : CHAUFFAGE ET RESEAU DE CHALEUR
TRANCHE 2 : RENOVATION THERMIQUE ET ENERGETIQUE DES
LOGEMENTS**

Monsieur le Maire rappelle que la Commune de Saint-Alban a lancé la tranche 1 du programme de la sécurisation et de l'amélioration de la Brigade de Gendarmerie. Dans le cadre du lancement de la phase 2 de la tranche 1 pour les travaux relatifs au chauffage et au réseau de chaleur, et considérant les travaux à venir dans le cadre de la tranche 2 relative à la rénovation thermique et la transition énergétique de la chaufferie des logements, Monsieur le Maire propose de solliciter une subvention auprès de l'Etat, au titre du Fonds Vert.

Le coût estimatif des travaux y compris la maîtrise d'œuvre s'élève à 619 372.51 € Hors Taxes.

Le plan de financement est le suivant :

Désignation	%	€ HT
État (DETR 2024)	12.42	76926.07 €
Ademe	9.02	55 867.40 €
Région ?	7.00	43356.08 €
État (Fonds Vert 2025)	50.00	309 686.26 €
Autofinancement	21.56	133536.71 €
TOTAL	100	619372.51 €

Suite à cet exposé et après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité :

- **ADOpte** le plan de financement ci-dessus énoncé ;
- **AUTORISE** Monsieur le Maire à solliciter subvention auprès de l'Etat au titre du Fonds vert 2025 ;
- **AUTORISE** Monsieur le Maire à signer tous documents relatifs à ce dossier.

Le Maire,

Samuel SOULIER

